

► Les travaux de printemps

Voici un tour d'horizon par quartiers des chantiers effectués depuis le début de l'année et ceux à venir durant le printemps afin de suivre l'évolution des chantiers d'assainissement, de réfection de vos trottoirs ou des aménagements de sécurité.

► En cœur de ville

L'aménagement de l'esplanade devant le nouveau centre administratif, les travaux d'assainissement et la réfection des travaux suite aux constructions occupent l'actualité du cœur de la commune.

Trottoirs et signalisation

Le carrefour à feux tricolores rue du Colonel Gillon – Boulevard Romain Rolland sera mis aux normes et une traversée protégée créée pour les piétons en avril/mai. Les trottoirs de la rue Victor Basch, entre la rue Chaintron et l'avenue Léon Gambetta, ont été refaits. Un carre-

four surélevé est en cours de réalisation à l'angle des rues Edgar Quinet et Delerue. Quant à la réhabilitation du réseau d'assainissement, le changement de l'éclairage public et la réfection des trottoirs de la rue Victor Hugo, ils doivent s'achever fin avril. Les candélabres seront remplacés courant mai avenue Emile Boutroux. ■



Rue Victor Basch

► Activités tous azimuts à l'est

De l'autre côté de la N20, les travaux prennent pour les beaux jours des formes variées : trottoirs remis à neuf, éclairage amélioré et même un nouveau square !

La voirie passée en revue

La voirie et le réseau d'assainissement de la rue Danton côté rue Barbès



seront transformés durant l'été et un square créé.

Les horodateurs ont été posés en mars à la demande des riverains pour le passage en stationnement payant de l'avenue Aristide Briand.

Les trottoirs de l'immeuble neuf à l'angle des rues Danton et Barbès ont été refaits en février. L'aménagement en enrobé rouge de la 2^{ème} partie du passage le long du square Jean Moulin prévu initialement en janvier, sera effectué en mai.

Suite aux multiples contrôles de conformité des mâts d'éclairage dans les rues de Montrouge, les candélabres seront changés en mai dans les rues de Gentilly et François Ory. ■



Maison des associations.

Maison des associations

La livraison de ces locaux rénovés et mis aux "normes sécurité incendie", qui étaient autrefois, ne l'oublions pas, les salles de classe de l'ancien CES Aristide Briand, est prévue dans le courant de l'été. ■

SENIORS ET PIÉTONS: DEUX CAUSES DE VULNÉRABILITÉ !

Comment vous déplacer à pied en toute tranquillité ? En France, les personnes de plus de 65 ans représentent 51% des piétons tués. Ces chiffres s'expliquent d'abord par une vulnérabilité plus importante aux chocs. À partir de 50 ans, les capacités motrices diminuent, la vue et l'ouïe sont moins bonnes, les réflexes baissent.

Afin de rendre vos promenades en ville plus sûres, il suffit de suivre quelques règles importantes :

- Ne jamais forcer le passage
- Avant de traverser, assurez-vous qu'il n'y a aucun danger aux abords et que vous êtes bien visible des véhicules.
- La nuit, optez pour des vêtements clairs et réfléchissants
- Vérifiez que vous disposez du temps nécessaire pour traverser sans risque.
- S'il existe un passage piéton à moins de 50m, vous êtes tenus de l'emprunter
- En l'absence de trottoir, circulez sur le bord gauche de la chaussée face aux véhicules.
- Tenez bien par la main les enfants que vous accompagnez, montrez leur l'exemple !
- En cas de chantiers ou de travaux sur la voie publique, empruntez les déviations prévues à cet effet.

Afin d'encourager vos efforts au quotidien, le Commissariat de police de Montrouge lance une campagne de prévention et de verbalisation des automobilistes qui refusent la priorité aux piétons. Il est rappelé que le refus de priorité de passage envers un piéton régulièrement engagé est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. ■

► Des travaux qui nous concernent tous

Plus de chlorophylle, des jeux, l'amélioration du cadre de vie montrougien reste une priorité pour la Municipalité.



Des arbres entretenus

L'entretien, l'élagage, l'abattage et le remplacement font également partie des missions de nos services. Ainsi, en pourtour de la place Jules Ferry et du square Robert Doisneau, les arbres qui empêchaient la luminosité d'entrer par les fenêtres des habitations ont été élagués. Avant la rétrocession d'alignement d'arbres à la commune (pas moins de 916 !), le Conseil Général a procédé à l'abattage des arbres morts ou malades sur les voies départementales et en a planté de jeunes. La Ville a remplacé durant la période hivernale les arbres d'alignement de la rue Camille Pelletan (des Acer Negundo de 1970) par des Fagus érigés en colonne afin de tenir compte de la largeur de la voie.

À Montrouge, les arbres ne sont supprimés qu'en cas de danger, de gêne manifeste pour les riverains et de maladie. En effet, en zone urbaine, leur espérance de vie est réduite. Des arbres qui parfois sont moins sains qu'il n'y paraît ! Seuls des spécialistes peuvent en juger. Ceux-ci sont alors remplacés afin de conserver "ses poumons verts" au cœur de la ville.

Le Département a également planté un "arbre remarquable". Un Zelkova Carpinifolia (le faux orme du Caucase) trône à l'angle de la rue Arthur Auger et de l'avenue Jean Jaurès. La Ville va en profiter pour refaire le massif de fleurs en retrait dans le courant du printemps avec des rosiers, bambous et gazon. ■

Bientôt deux squares d'angle

Deux nouveaux espaces verts d'environ 400 m² sont prévus cette année, à l'angle des rues Floquet et Victor Basch ainsi que dans la rue Danton. Deux aires de jeu ainsi qu'une pergola et des végétaux (bambous, vivaces, glycines et oliviers de Bohême) sont prévues dans le premier qui nécessiteront quatre mois de travaux. Un square qui comportera deux entrées.

Dans le square Danton qui a été conçu par les services municipaux, les visiteurs découvriront une aire de jeu, une sculpture, un mélange de plantes vivaces et de graminées. Ce chantier d'automne dans la rue Danton est cependant conditionné par celui de la voirie.

Le service des parcs et jardins change, met aux normes ou étend les structures de jeux dans les squares, et crèches de la commune dès que l'occasion se présente. Cet hiver, des éléments du "petit train" ont été changés dans le square de la République, le "bateau" dans le square Renaudel. Une aire de jeu sera créée dans le jardin d'enfants Ginoux.

Ateliers municipaux : l'emménagement prévu cet été

Les travaux de peinture, plafond, chauffage, électricité, etc ont commencé au 1^{er} trimestre 2006 et l'emménagement par les services est prévu pour la fin de l'été rue Paul Bert. ■

► Quartiers Sud : La sécurité comme leitmotiv

La réfection du gymnase Maurice Arnoux, le début des travaux dans le futur espace multi-accueil et le remplacement de la pelouse synthétique au stade Jean Lezer font l'actualité du sud de Montrouge...

La voirie au quotidien

Des passages piétons surélevés remplaceront bientôt les ralentisseurs des rues Roger Salengro et Jules Guesde. La réfection de l'éclairage de la rue Molière entre les rues Hyppolite Mulin et Villa Henriette va commencer. L'éclairage sera renforcé d'ici fin avril avenue de Verdun et rue Molière entre la rue Hyppolite Mulin et la Villa Henriette. La réhabilitation du réseau d'assainissement et la réfection des trottoirs des rues Auber et Boileau se poursuivront jusqu'en août.

Une rampe d'accès avec rebords en pierre pour les handicapés a été créée en janvier allée de la Vallière, dans la direction des jardins Messier en lieu et place de la rampe en bois.

Les trottoirs de la rue Raoul Pugno seront refaits au mois de mai. Ceux de la rue Molière entre la rue Fénelon et la rue Auber l'ont été cet hiver. Un passage surélevé à l'angle Molière-Fénelon a été

créé afin de sécuriser ce carrefour situé près des jardins Messier.

Pour les sportifs

Les marchés pour la réhabilitation du gymnase Maurice Arnoux ayant été attribués cet hiver, le chantier a débuté en mars pour une livraison programmée début 2007. Deux passerelles d'accès au gymnase de la rue Maurice Arnoux seront créées, l'une reliée directement à la salle multisports, l'autre comme issue de secours. Le sous-sol sera refait afin de réaménager un véritable dojo avec 4 tatamis, un central et trois d'entraînement, une salle de gymnastique dotée de tous les agrès et enfin une nouvelle salle de boxe sera créée. Le rez-de-chaussée sera traité lors d'une seconde phase : la salle multisports qui sert essentiellement au basket verra son sol plastique remplacé par du sol sportif, tout comme les faux plafonds ainsi que les protections murales et les peintures.

Le choix du maître d'œuvre pour la réfection de la pelouse synthétique du stade Jean Lezer ayant été fait, les travaux seront exécutés durant l'intersaison pour ne pas perturber l'équipe locale.

Pour les enfants

Les travaux de l'espace multi-accueil (ZAC Messier) viennent de débiter pour une ouverture programmée pour la fin d'année 2006, septembre si le chantier se déroule comme prévu. D'une superficie d'environ 350 m², cette nouvelle structure petite enfance aura une capacité d'une trentaine d'enfants.

En ce qui concerne la maternelle Haut-Mesnil, le gros œuvre de la zone d'extension principale située entre la Maternelle et le collège est fait. Elle sera disposée sur 4 niveaux avec création de 2 salles polyvalentes et de 4 salles de classe. Une zone pour le dortoir et la Bibliothèque – Centre de Documentation est également prévu. ■

A vos jardins et balcons !

L'édition 2006 du concours des maisons et balcons fleuris est lancée. L'objectif est de faire participer tous les Montrougiens à l'embellissement de la Ville en les encourageant à fleurir jardins, balcons, jardins, etc. Les inscriptions sont ouvertes depuis le marché aux fleurs du 2 avril dernier et ce jusqu'au 30 juin. Au début de l'été, le jury, désigné par le Conseil municipal, passera aux adresses de tous les candidats afin d'apprécier et déterminer les 10 lauréats 2006. Les trois premiers prix recevront entre 76 et 228 € de bons d'achats. Les 10 sélectionnés seront reçus à l'Hôtel de Ville et se verront offrir la visite d'un parc floral ainsi qu'un déjeuner convivial.

Informations utiles et règlement du concours disponibles auprès de la Direction des Services techniques (4, rue Edmond Champeaud).

Tél : 01 46 12 75 20



► La grande fête du tri et du recyclage

Dans le cadre de la semaine du développement durable du 29 mai au 4 juin 2006 et forte du succès de la dernière édition des Recyclades, la Ville de Montrouge, en partenariat avec Eco-Emballages, renouvelle son opération de sensibilisation aux gestes éco-citoyens les jeudi 1^{er} et vendredi 2 juin, de 9h à 20h au square Renaudel. Un véritable village du tri et du recyclage attend les visiteurs.



Les Recyclades 2006

En 2006, les Recyclades, en prenant comme thème, "apprendre les éco-gestes", viennent à la rencontre des Montrougiens afin de les inviter à agir pour leur environnement.

L'objectif de cette journée est de créer "un village sans gaspillage" avec comme thème central la prévention des déchets et les éco-gestes du quotidien. Les visiteurs trouveront une maison reconstituée avec les principales pièces de vie ainsi que l'aménagement d'un magasin rempli de divers produits écologiques, des associations, fabriquant des nouveaux objets à partir de déchets

recyclables (débrouille compagnie). D'autres démontreront l'intensification des phénomènes climatiques, ou présenteront le commerce équitable. Une troupe de théâtre (tic tac théâtre) spécialisée dans le domaine de la protection de l'environnement est prévue. Une multitude d'idées originales sur la prévention des déchets et les moyens d'économie l'énergie (lampe basse consommation, maquette éolienne, panneau photovoltaïque,...) vous seront proposées. Seront sensibilisés les enfants des écoles élémentaires scolarisés à Montrouge et par le biais de ces enfants, les parents, et au-delà, toute la population montrougiennne. ■

Sensibilisation au développement durable

Le ministre de l'Éducation Nationale choisit Montrouge. Gilles de Robien a lancé le 24 janvier l'opération "Le développement durable, pourquoi ?" destinée à sensibiliser les élèves aux questions sur le développement durable au collège Robert Doisneau, ceci en présence de Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement durable, du talentueux photographe Yann Arthus-Bertrand et du Maire et conseiller général de Montrouge, Jean-Loup Metton.

Les 22 affiches, mises à disposition des écoles, collèges et lycées, issues de photographies de "La Terre vue du ciel", chacune assortie d'un texte pédagogique axé sur le respect de la diversité des hommes et des richesses



Photo : Bruno Levesque

naturelles, sont destinées à susciter une prise de conscience, à éveiller le sens des responsabilités des citoyens de demain en leur apprenant des gestes élémentaires.

Le travail mené par les élèves, à l'échelle du collège Robert Doisneau, avec le concours et la mobilisation de leurs professeurs a déjà permis une baisse de 20 % de la consommation d'électricité. ■

PAS DE COLLECTE LE 1^{ER} MAI

Exceptionnellement, le lundi 1^{er} mai, la collecte des ordures ménagères et des encombrants ne sera pas assurée. Les bacs à ordures ménagères devront être sortis uniquement pour la collecte du mercredi 3 mai. Quant à la collecte des encombrants, elle sera reportée au mardi 2 mai (à sortir la veille après 20h ou le matin même avant 6h). ■

LE RECYCLAGE, ON Y GAGNE TOUS

La Ville a fêté ses trois ans de collecte sélective avec le lancement, du 15 novembre au 15 décembre dernier, d'un grand jeu concours. Les heureux gagnants viennent d'être reçus à l'Hôtel de Ville. À cette occasion, ils ont pu retirer leurs lots.

C'est Franck Tadgine qui a reçu les deux billets pour un vol en Montgolfière. Marie Briand et Manuela Batista ont reçu quant à elles des bons d'achat pour une paire de rollers. W. Wong Min, E. Le Grand, J-C. Nicolas, G. Etienne, B. Gomes, L. Drencevic, J-P. Legout, V. Wright, J. Montillot, J. Sauvade, M. Arrault, H. Allard, B. Vincent, E. Montillot, L. Mondoulet, G. Bonnette, A. Boutella, F. Montillot, J-B. Honore, B. Devendeville, D. Devendeville, A-C. Mery ont également été récompensés. Les réponses au questionnaire dans le prochain numéro. ■